

AMIN

AMIN 1982

IDEP/REPRODUCTION/319

N 3168

95

NATIONS UNIES
INSTITUT AFRICAÏN
DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
ET DE PLANIFICATION
DAKAR

NUMERISE-AGS-AM

LE COMMERCE INTERAFRICAIN

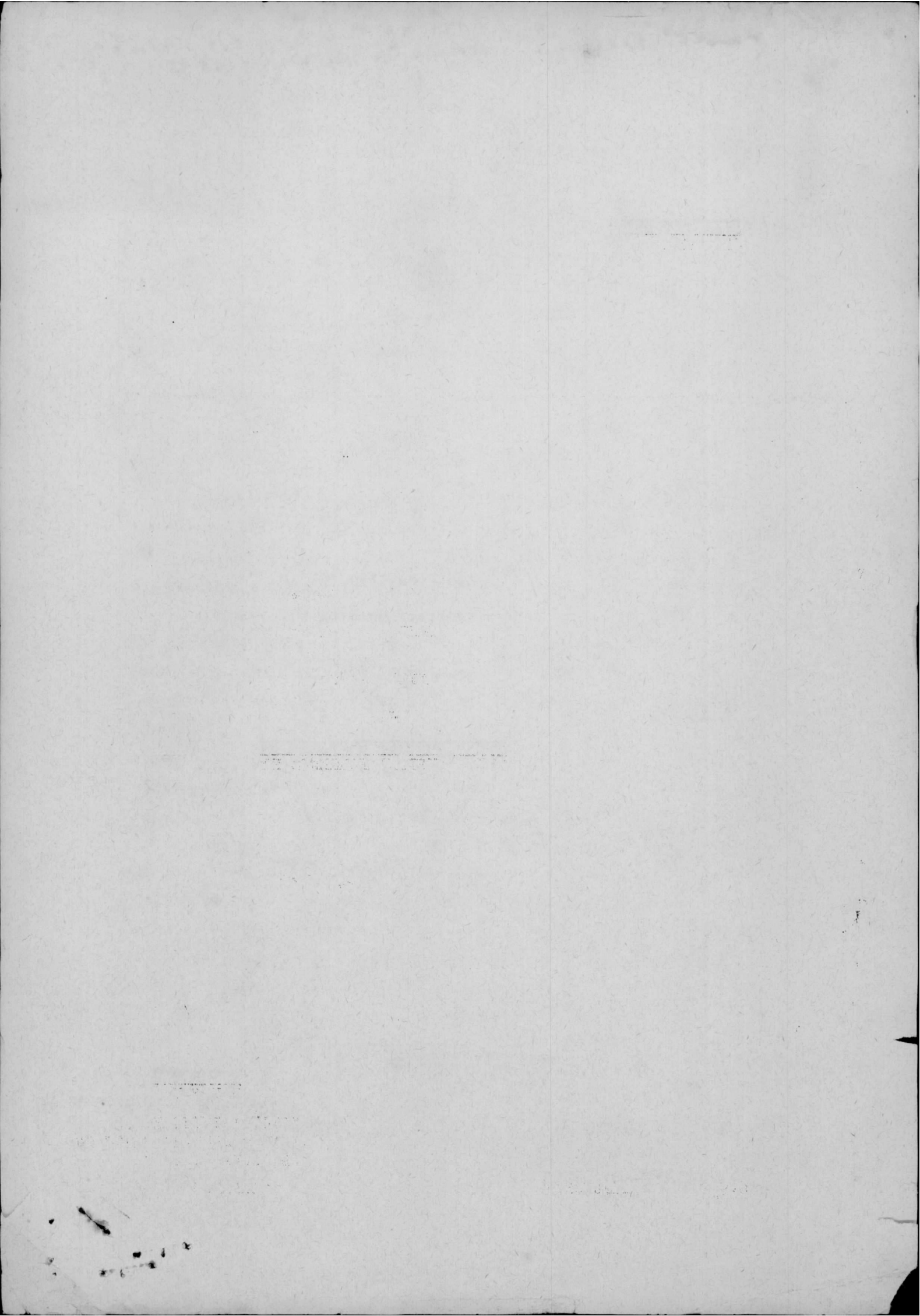
Par

Samir AMIN

Le Mois en Afrique

n° 24, Décembre 1967

JANVIER 1973



LE COMMERCE INTERAFRICAIN

C'est une caractéristique très générale et bien connue du commerce mondial que les échanges entre les pays développés représentent la majeure partie du commerce total de ces pays, tandis qu'au contraire, les échanges des pays sous-développés entre eux ne totalisent qu'une faible proportion du commerce du Tiers-Monde^{1/}. Cette règle est générale, que l'on considère l'ensemble du Tiers-Monde, l'Afrique ou une région du continent. Mais la règle, également vraie pour la plupart des pays africains considérés isolément, ne l'est plus pour certains d'entre eux. Il y a donc des exceptions, des pays africains pour lesquels le commerce avec les voisins est essentiel. Par ailleurs, l'intensité des relations inter-africaines est très variable d'une région à l'autre de l'Afrique. Il est intéressant de repérer les zones d'échanges plus intenses et de chercher à comprendre les raisons et les mécanismes de ces spécialisations intrazonales, de manière à en saisir la portée et les perspectives. C'est seulement après que les idées auront été un peu éclaircies sur ces points que l'on pourra essayer d'intervenir dans les débats sur les politiques préconisées en vue du développement des échanges interafricains.

^{1/} Voir les rapports annuels du G.A.T.T. sur le commerce mondial, le dernier paru : 1966.

THE
1917

MEMORANDUM

TO: THE DIRECTOR
FROM: THE ASSISTANT DIRECTOR
SUBJECT: [Illegible]

[The following text is extremely faint and largely illegible, appearing to be a memorandum body.]

[The following text is extremely faint and largely illegible, appearing to be a memorandum body.]

APPROVED: _____
DATE: _____

I - LE RESEAU DES ECHANGES INTERAFRICAINS.

Les exportations de l'ensemble du continent - Afrique du Sud exclue - sont passées de 5,2 milliards de dollars en 1960 à 7,7 en 1965; marquant ainsi un taux de croissance annuel de 8,2 %, supérieur à celui de l'ensemble des échanges mondiaux (7,8 %) et de l'ensemble des exportations du Tiers-Monde (5,9 %). Par contre les importations du continent, toujours Afrique du Sud exclue, qui sont passées de 6,4 à 7,6 milliards entre ces mêmes dates, n'ont augmenté que beaucoup plus lentement (3,4 % l'an), le taux de croissance des importations de l'ensemble du Tiers-Monde ayant été de 4,3 %, ^{2/}. Ainsi la balance commerciale de l'Afrique s'est-elle très sérieusement améliorée au cours des dernières années. Précisons que ces chiffres globaux n'excluent pas, au contraire, de très grandes différences de comportement entre les différents pays du continent. Les exportations de l'Afrique du Sud pendant la même période sont passées de 1,2 à 1,5 milliard de dollars, les importations de 1,6 à 2,6 milliards.

La part des produits manufacturés dans l'ensemble des exportations africaines ^{3/} est restée inchangée et très faible, autour de 7 % au total. L'augmentation de la part du pétrole - de 4 à 19 % des exportations totales - la stabilité de celle des produits alimentaires - 34 % - la diminution de celle des matières premières brutes et des produits minéraux - de 42 à 33 % - traduisent les rythmes très différents de la croissance de la demande mondiale et de l'offre, mondiale et africaine, des produits de base, qui, en définitive, ont déterminé l'évolution divergente des différents pays.

^{2/} Etude des conditions économiques en Afrique 1960-64. Vol. II pp. 351 et suivantes. ONU-ECA/ Mai 1967 (E/CN 14/397. Tous ces chiffres sont en réalité inférieurs aux chiffres réels des échanges, y figurant seules les opérations "enregistrées" (voir plus loin).

^{3/} Sauf indication contraire, "africain" désignera ici l'ensemble du continent, Afrique du Sud exclue (dont la structure du commerce est celle d'un pays développé).

Les importations, par contre, sont constituées principalement de produits manufacturés : environ 60 % destinés soit à l'équipement - dont la proportion varie de 20 % (Maroc, Algérie, Sénégal) à 30 % environ (Tunisie, R.A.U., Soudan, Nigéria, Tanzanie) et parfois 35 % (Côte-d'Ivoire, U.D.E.A.C., Kenya, ex Afrique Centrale britannique), soit pour le reste, à la consommation (textiles, articles divers). Cependant, la part des produits alimentaires n'est presque jamais faible; elle s'élève jusqu'à 27 % pour la R.A.U. et le Maroc et 37 % pour le Sénégal; elle est destinée probablement à croître avec l'urbanisation, partout beaucoup plus rapide que les progrès de l'agriculture vivrière, et est passée de 18 % en 1960 à 21 % en 1965. Le reste représente les importations de matières premières, de semi-finis et d'énergie, dont les consommations, relativement médiocres, traduisent le retard de l'industrie.

Il est évident que, de par leur composition même, ces échanges ne peuvent se faire qu'avec des pays développés. Il en résulte que la part des exportations des pays africains vers d'autres pays africains ne représente que 6 % du total (de 1960 à 1965 cette proportion est restée stable), tandis que celle des importations est passée de 4 % en 1960 à 6 % en 1965, selon les estimations de l'O.N.U. ^{4/}. En fait, ces pourcentages sont sous-estimés et la part des importations africaines aurait été de 8 % au minimum en 1962, selon nos estimations. En effet, la plus grosse part de ce commerce se fait entre pays voisins : à l'intérieur du groupe maghrébin, entre l'Egypte et le Soudan, entre les trois pays de l'ex Afrique Orientale britannique, à l'intérieur de l'Afrique de l'Ouest et de l'U.D.E.A.C., entre l'Afrique du Sud, les colonies portugaises, l'ex Fédération d'Afrique Centrale et le Congo. Or, la majeure partie du courant des échanges intenses qui existent à l'intérieur

^{4/} Doc. cité.

de l'Afrique Occidentale, échappe aux statistiques officielles, de même que d'autres courants régionaux, il est vrai, moins importants (à l'intérieur de l'U.D.E.A.C., entre les trois Etats issus de l'éclatement de la Fédération d'Afrique Centrale, etc...)

La plus grosse partie des échanges interafricains - sans doute plus de 60 % - porte sur des produits alimentaires. Les échanges de produits manufacturés, à l'exception de ceux en provenance d'Afrique du Sud, portent presque uniquement sur quelques produits de l'industrie légère, notamment les cotonnades, le savon, la bière, le tabac, les allumettes, les objets de quincaillerie et de plastique. Les échanges de produits destinés à la consommation intermédiaire des entreprises, qui constituent l'aspect essentiel de la spécialisation internationale dans le monde industriel, sont ici négligeables, à l'exception des exportations de pétrole brut vers les pays où des raffineries ont été récemment installées.

La Matrice du Commerce Interafricain.

Le retard dans la publication des statistiques de certains Etats ne permet pas de dresser la matrice des échanges pour les toutes dernières années. Le tableau I joint retrace les résultats de nos estimations pour 1962. Pour l'essentiel, la structure ainsi décrite a peu évolué depuis. Il s'agit d'échanges de produits originaires des pays, à l'exclusion bien entendu du transit organisé ou non de produits étrangers. La plupart des chiffres de ce tableau sont tirés des statistiques officielles des Etats, reprises par la C.E.A. ^{5/}.

^{5/} Bulletin statistique pour l'Afrique, dernier numéro paru : nov. 1965, tome I. p. 200, C.E.A., O.N.U.

Mais nous les avons complétés et corrigés, certains de ces chiffres n'ayant aucune signification. Ce tableau fait déjà ressortir quelques caractéristiques intéressantes :

1. - Les échanges entre les trois pays du Maghreb représentent à eux seuls 36 % des importations du Maghreb en provenance de l'Afrique. Les importations de la zone franc (Maghreb, ex A.O.F., Togo, U.D.E.A.C., Madagascar, la Réunion, Côte française des Somalies) 85 %. Les exportations du Maghreb vers les Etats des groupes maghrébin et zone franc représentent respectivement 39 % et 81 %.
2. - Les échanges africains de l'Egypte et du Soudan sont constitués principalement des échanges entre ces deux pays, les importations de l'Egypte en provenance du Soudan représentent 62 % des importations africaines de la R.A.U., le chiffre homologue pour le Soudan étant de 70 %. Pour les exportations, ces deux pourcentages sont respectivement de 67 % et 88 %.
3. - Les chiffres fournis par les statistiques de la C.E.A. en ce qui concerne les pays de l'ex A.O.F. et du Togo, n'ont pratiquement aucune valeur. En effet, s'en tenant aux chiffres communiqués par les Etats, ces statistiques retiennent un volume d'échanges intérieurs au groupe de 6,2 millions de dollars en 1962. Des études ont pourtant été faites dans ce domaine, notamment par la B.C.E.A.O., qui permettent d'estimer à 20 milliards de francs CFA au minimum, soit 81,5 millions de dollars, le flux de ces échanges. De même, les importations des pays anglophones de la région (Nigéria, Ghana, Libéria, Sierra-Leone, Gambie) en provenance de neuf Etats francophones sont chiffrés officiellement à 11,5 millions de dollars alors qu'elles s'élèvent probablement à 42,5 millions (10,4 milliards CFA). Si l'on tient compte de ces correctifs, il ressort que

les exportations du groupe à destination des neuf Etats représentent 53 % des exportations africaines du groupe; celles à destination des pays anglophones de la région 27 % et celles à destination des autres groupes de la zone franc (Maghreb, U.D.E.A.C., la Réunion) environ 18 %. Mais pour les importations africaines du groupe, les pourcentages occupés par le groupe lui-même, les pays anglophones de l'Ouest-Africain et le reste de la zone franc, sont respectivement de 77 %, 6 % seulement et 14 %. Les échanges entre le groupe francophone et le groupe anglophone de l'Afrique de l'Ouest sont donc tout à fait déséquilibrés.

4. - Les exportations africaines des pays anglophones de l'Afrique de l'Ouest sont plus dispersées : 14 % seulement ont pour destination les Etats du groupe, 42 % les pays de l'ex A.O.F.-Togo, 26 % le Maghreb, 10 % l'U.D.E.A.C. Les importations africaines du groupe présentent les mêmes caractères : 4 % seulement en provenance du groupe, 69 % de l'ex A.O.F. et Togo; 16 % de l'U.D.E.A.C. et 7 % du Maghreb.

5. - Le groupe des trois Etats d'Afrique de l'Est (Kenya, Ouganda et Tanzanie), dont les échanges internes avaient été omis de la matrice du commerce interafricain dressée par la C.E.A., importe 48 % de ses importations africaines d'Afrique du Sud, et 40 % des pays mêmes du groupe, exporte 30 % de ses exportations africaines vers l'Afrique du Sud, 25 % vers les pays du groupe et 37 % vers ses voisins géographiques (Soudan, Congo, Somalie, Ethiopie).

6. - Une zone d'échanges relativement intenses groupe, autour de l'Afrique du Sud : l'Angola, le Mozambique, le Congo (Kinshasa), la Zambie, le Malawi et la Rhodésie. Bien que l'on ne dispose pas d'estimations des échanges entre ces trois derniers pays, l'ensemble du commerce interne du groupe représente 90 % des échanges interafricains de la zone. Les produits sud-africains représentent 92 % des importations africaines de l'Afrique Centrale, 62 % de celles des colonies portugaises, 17 % de celles du Congo. L'Afrique du Sud importe 42 % de ses importations africaines d'Afrique Centrale, 33 % du Congo et 5 % des colonies portugaises.

7. - Les échanges interafricains des autres pays présentent la même caractéristique générale de concentration. L'Ethiopie fait la presque totalité de ses échanges africains avec la R.A.U., le Soudan, la Somalie et le Kenya; la Libye avec le Maghreb et la R.A.U.; la Somalie importe tous ses produits africains de la R.A.U., de l'Ethiopie et d'Afrique Orientale; Madagascar exporte vers la Réunion la moitié de ses exportations africaines, mais importe principalement du Maghreb.

8. - L'importance relative des échanges interafricains est très variable d'une région à l'autre (voir le tableau IV). Au premier rang vient l'Afrique Centrale, à cause des échanges très importants qu'elle a avec l'Afrique du Sud, ce qui s'explique en grande partie par le fait que dans ses relations avec ses voisins l'Afrique du Sud joue le rôle d'un pays industriel avancé. L'ex A.O.F. et l'U.D.E.A.C. sont également le siège d'échanges interafricains relativement importants (autour de 15 % du commerce total de ces pays). Si la part de ces échanges est beaucoup plus faible pour le groupe des pays anglophones d'Afrique de l'Ouest (5 %), c'est parce que les complémentarités savane-forêt qui sont à l'origine d'échanges inter-Etats dans les deux groupes francophones, se retrouvent dans les flux intérieurs de la Nigéria.

9. - Les éléments d'information - incomplets - dont on dispose pour les dernières années montrent que ces structures ont peu évolué depuis, sauf en ce qui concerne le commerce de certains pays avec l'Afrique du Sud, la Rhodésie et les colonies portugaises. Mais ces pays ont conservé, voire renforcé, leurs relations internes, qui représentent l'essentiel de leurs échanges africains, notamment les échanges Rhodésie-Afrique du Sud. Quant aux autres pays, dont le commerce avec le groupe était négligeable, sauf pour la Zambie, le Congo, le Kenya, Zanzibar, la Côte-d'Ivoire et le Maroc, ils ont parfois réduit ces échanges; mais souvent les statistiques sont seulement devenues discrètes sur ce point, les pays en question ayant été classés avec d'autres.

Le Commerce Régional Oues-Africain.

Les chiffres produits par les statistiques de la C.E.A. n'ayant dans ce domaine strictement aucune valeur ^{6/}, nous nous réfèrerons aux études faites par la B.C.E.A.O. ^{7/} et à des estimations qui nous sont propres. L'hypothèse dont nous sommes partis est que, étant donné la faiblesse du contrôle aux frontières intérieures des pays de l'ex A.O.F., l'union monétaire qui groupe sept de ces neuf pays, la nature des circuits commerciaux "traditionnels", enfin la faiblesse du transit organisé, les importations doivent être reconstituées à partir d'estimations vraies des consommations. Celles-ci sont supposées suivre des lois d'élasticité décroissante, le montant global de la consommation pour les neuf pays étant connu et la variable explicative étant, pour les zones urbaines, les chiffres des populations africaines et européennes, et, pour les zones rurales, le revenu monétaire par tête, qui mesure le "degré de commercialisation" de l'agriculture. Les résultats de ces ajustements sont confrontés aux données

^{6/}Dans le document "Etude sur la situation économique de l'Afrique". Vol. I, O.N.U., 1966, p. 94, les exportations du Mali vers la Côte d'Ivoire sont chiffrées à 16 000 Dollars !

^{7/}B.C.E.A.O. - Bull. mensuels, n^{os} 76 à 88 - nov. 1961 à nov. 1962.

diverses dont on dispose, notamment celles des comptabilités nationales, relativement avancées dans ces pays. Ils révèlent : 1°) l'importance très grande des échanges régionaux de produits locaux; 2°) l'importance des courants de "transit non organisé" des produits étrangers et, 3°) l'importance des courants de "fraude" avec les pays anglophones de la région.

En ce qui concerne les échanges de produits originaires, les résultats de nos estimations pour 1959 sont retracés ci-dessous (en milliards de francs CFA courants).

	Importations C.A.F.		Exportations F.O.B.		Bénéfices du transit	Solde
	d'Afrique Occidentale le. (8)	du reste du monde	d'Afrique Occidentale le. (8)	du reste du monde		
Sénégal.....	5,2	39,4	4,7	21,7	1,0	- 17,2
Mali.....	2,6	8,9	5,7	2,6	0,5	- 2,7
Mauritanie.....	1,2	3,3	2,8	0,2	-	- 1,3
Côte-d'Ivoire..	5,1	32,7	2,9	33,4	0,6	- 0,9
Haute-Volta....	1,3	5,2	2,5	0,4	0,4	- 3,3
Dahomey.....	0,7	6,7	1,1	2,7	0,5	- 3,1
Niger.....	0,7	6,6	5,0	2,5	-	+ 0,2
Guinée.....	0,4	9,8	1,4	6,5	-	- 2,3
Togo.....	3,3	5,3	0,0	3,4	-	- 2,1
TOTAUX...	17,4	118,0	26,0	73,4	3,0	- 23,0

8/ est-à-dire : en A.O.F., Togo, Gambie, Sierra-Léone, Libéria, Ghana, Nigéria.

L'importance de ces courants est extrême : ils représentaient 26 % des exportations des neuf pays et 13 % de leurs importations. Pour les pays de l'intérieur - Mali, Haute-Volta, Niger - ces pourcentages s'élevaient respectivement à 70 % et 18 %. La part de l'Afrique de l'Ouest dans le commerce d'ensemble des pays francophones et anglophones de la région s'élève à 7,4 % des importations totales de ces pays ^{2/}.

Le tableau II joint retrace nos résultats en ce qui concerne la matrice des échanges ouest-africains; et le tableau III les volumes des principaux produits qui constituent ces échanges.

Quelles sont donc les caractéristiques de ces échanges et leur évolution depuis 1960 ?

1. - Les exportations "non contrôlées" de bétail de Mauritanie, du Mali, de Haute-Volta et du Niger, et celles du poisson séché et fumé du Mali et du Dahomey, constituent pour ces pays des ressources essentielles. Elles sont demeurées en quantités et en proportion du commerce de ces pays relativement stables depuis 1960, sauf pour la Mauritanie dont les exportations de minerai de fer ont éclipsé les ressources traditionnelles. Ces exportations sont destinées aux pays de la Côte, tant francophones qu'anglophones et expliquent le déséquilibre commercial entre les pays de la zone franc et ceux de la zone sterling en Afrique de l'Ouest. L'appréciation de la balance des paiements de ces pays est tout à fait impossible si l'on néglige ces courants.
2. - Il existe des courants portant sur le mil, le riz, le coton, les fruits, les légumes, la cola, moins importants il est vrai. Ces courants ont sans doute été affectés au cours de ces dernières années, notamment en ce qui concerne le riz, par l'affaiblissement de la position du Mali.

^{2/}Et non 3,5 %, conclusion erronée tirée des chiffres officiels, publiée dans l'étude sur la situation économique de l'Afrique, vol. I, O.N.U. 1966, p. 93.

TABLEAU II. — MATRICE DES ECHANGES EN AFRIQUE DE L'OUEST
(1959 - millions de Francs C.F.A. - valeurs F.O.B. sortie pays exportateurs)
PRODUITS ORIGINAIRES - TRANSIT EXCLU

De \ Vers										
	Sénégal	Mali	Mauritan.	Côte d'Ivoire	Hte-Volta	Dahomey	Niger	Guinée	Togo	
Sénégal	—	860	1 930	1 510	—	—	—	325	—	—
Mali	1 384	—	326	620	—	—	—	240	—	—
Mauritanie	553	302	—	—	—	—	—	—	—	—
Côte-d'Ivoire	1 530	1 683	140	—	1 387	—	—	200	—	—
Haute-Volta	224	393	—	369	—	—	180	—	—	—
Dahomey	273	—	—	80	—	—	283	—	—	—
Niger	124	—	—	175	—	106	—	—	—	—
Guinée	283	—	—	67	—	—	—	—	—	—
Togo	219	—	—	60	—	—	—	—	—	—
Autres pays d'Afrique occidentale	152	2 497	385	—	1 135	1 000	4 547	660	42	42
TOTAL	4 742	5 735	2 781	2 881	2 522	1 166	5 010	1 425	42	42

TABLEAU III. — PRINCIPAUX PRODUITS ORIGINAIRES EXPORTES PAR LES PAYS DE L'EX-A.O.F. ET LE TOGO VERS L'AFRIQUE DE L'OUEST

PRODUITS (1)	QUANTITES							PRIX UNITAIRES			
	Sénégal	Mali	Mauritanie	Côte d'Ivoire	Hte-Volta	Dahomey	Niger		Guinée	Togo	
0 - Mil	—	20,0	—	—	—	—	—	—	—	—	20 000
Paddy	—	5,0	—	—	—	—	—	—	—	—	8 000
Fruits et légumes	1,0	2,5	—	2,5	—	—	—	—	—	—	18 à 150 000 (moy. 100 000)
Bois en grumes	—	—	—	50,0	—	—	—	—	—	—	65 000
Cola	—	—	—	21,8	—	—	—	—	—	—	10 à 18 500 F/tête
Bovins (2)	—	115	—	—	100	—	—	—	—	—	1 330 à 2 100 F/tête
Ovins et caprins (2)	—	35	1 130	—	200	—	—	—	—	—	3 à 13 000 F/tête
Autres animaux (2)	—	6	13	—	—	—	—	—	—	—	33 000
1 - Riz	—	17,0	—	—	—	—	—	—	—	—	35 000
Farine	62,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100 - 125 000
Poissons, viande	3,0	12,1	2,8	—	—	—	—	—	—	—	90 000
Huile raffinée	2,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	45 000
Bière, Limonade	2,9	—	—	1,9	—	—	—	—	—	—	140 000
3 - Coton (fibres)	—	1,0	—	—	3,2	—	—	—	—	—	26 000
Bois sciés	—	—	—	17,5	—	—	—	—	—	—	8 000
Ciment	40,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7 200 (7)
Sel	48,5	—	1,8	—	—	—	—	—	—	—	310 000
5 - Filés	—	—	—	1,7	—	—	—	—	—	—	61 F/mètre
Tissus (3)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	60 000
6 - Savon	—	—	—	0,7	—	—	—	—	—	—	10 F/paquet
Tabac (4)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1,6 F/boîte
Allumettes (5)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL en valeur (6)	4 742	5 735	2 781	2 881	2 522	1 106	5 010	1 425	42		

(1) Nomenclature des comptes économiques du Mali pour 1959 - quantités en milliers de tonnes, sauf indication contraire ; (2) en milliers de têtes ; (3) en millions de mètres ; (4) en millions de paquets ; (5) en millions de boîtes ; (6) quantités et prix relatifs à 1959 ; (7) sauf le sel du Sahara Mauritanien (20 F le kilo)

TABLEAU IV. — IMPORTANCE DES FLUX INTERAFRICAINS (1962 - millions de Dollars)

	Importations totales	Importations africaines	Importations intérieures aux groupes	Exportations africaines	Solde des échanges interafricains	% import. afric. import. total.	% solde échanges interaf./com. total (1)
Maghreb	1 674	66,8	23,8	61,4	—	4,0	6
Libye	206	4,7	—	0,3	—	2,3	88
R.A.U.	735	15,3	—	23,6	—	2,1	21
Soudan	261	22,9	—	10,8	—	8,8	36
Ex-A.O.F. - Togo Ghana - Nigéria	634	105,9	81,5	154,8	—	16,7	50
Sierra Leone - Libéria ..	1 172	62,0	2,3	16,4	—	5,3	62
U.D.E.A.C.	282	36,9	19,6	39,3	—	13,1	7
Congo - Rwanda - Burundi.	171	20,8	—	41,1	—	11,9	33
Somalie	38	4,8	—	0,1	—	12,7	96
Ethiopie	104	2,0	—	4,1	—	2,0	35
Kenya - Ouganda					—		
Tanzanie	401	23,8	9,5	37,3	—	5,7	32
Rhodésie - Zambie					—		
Malawi	400	128,9	n.c.	54,5	—	32,2	41
Madagascar	122	4,7	—	11,9	—	3,9	43
Angola - Mozambique	272	30,5	5,6	21,7	—	11,3	21
Afrique du Sud	1 436	96,4	—	164,6	—	6,8	26
Autres pays	144	18,0	—	2,5	—	12,5	76
TOTAL	8 052	644,4	142,3	644,4	341,8	8,0	34

(1) C'est-à-dire : solde des échanges/imports + exports (commerce intérieur aux groupes exclus).

3. - Deux pays seulement exportent des produits manufacturés vers les autres : le Sénégal et la Côte-d'Ivoire. La gamme de ces produits est dans les deux cas presque rigoureusement la même : farines, huiles raffinées, bières et limonades, filés et cotonnades, savons, tabac et allumettes, produits divers (plastiques, etc...). Depuis 1960 la position exportatrice de la Côte-d'Ivoire s'est, dans ces domaines, renforcée, mais au détriment de celle du Sénégal, le montant global ayant peu augmenté. L'établissement d'industries analogues un peu partout, comme également celle de cimenteries, aggrave la concurrence et risque de réduire à l'avenir ces courants. Bien qu'ils soient modestes dans l'absolu, ils sont importants - parfois vitaux - pour certaines industries locales, comme le prouve l'utilisation très partielle des capacités de certaines industries du Cap-Vert.

Les Echanges Internes de l'U.D.E.A.C.

On s'étonne également que les documents de la C.E.A. ignorent ces échanges, qui ont fait l'objet d'études sérieuses ^{10/}. La matrice des échanges directs de l'U.D.E.A.C. en 1965 est retracée ci-dessous, en millions de francs CFA courants.

De \ Vers	Cameroun	R.C.A.	Congo	Gabon	Tchad	TOTAL
Cameroun	-	124	124	485	224	957
R.C.A.	13	-	12	1	503	529
Congo	61	812	-	428	-	1.301
Gabon	152	-	164	-	-	316
Tchad	382	767	200	87	-	1.440
TOTAL...	608	1.707	500	1.011	727	4.543

^{10/} U.D.E.A.C, Bull. des statistiques générales de l'U.D.E.A.C.; le commerce extérieur de l'U.D.E. 1960-64 (Conférence des Chefs d'Etats de l'Afrique Equatoriale); comptes économiques des différents pays de l'Union; rapports d'activité de la B.C.E.A.E.C. bulletins mensuels de la B.C.E.A.E.C., etc...

Le Tchad est le principal exportateur du groupe, pour l'essentiel de bétail et de viande, dont les quantités sont estimées - pour 1961 et 1962 - comme suit ^{11/}:

Destinations	Bovins (milliers de têtes)	Ovins et Caprins (milliers de têtes)	Viande (tonnes)	Valeurs (12) (millions de francs CFA)
U.D.E.A.C. :				
Cameroun.....	12	10	600	255
R.C.A.....	60	30	140	960
Congo.....	-	-	2 300	230
Gabon.....	-	-	300	30
Autres pays :				
Nigéria.....	165	65	-	2 600
Soudan.....	4	10	-	75
Congo-Kinshasa..	-	-	300	30
Niger.....	5	-	-	75
Divers.....	-	-	500	50
TOTAUX.	246	115	4 140	4 305

Exactement comme pour les pays de l'intérieur de l'Afrique de l'Ouest, l'équilibre de la balance des paiements du Tchad ne peut être comprise si l'on fait abstraction de ces exportations.

^{11/}Le Tchad, économie et plan de développements - Min. de la Coopération, Paris 1963, pp. 65 et 66.

^{12/}A raison de 15 000 francs par tête pour les bovins, 1 500 francs pour les ovins et les caprins et 100 francs par kilogramme de viande.

Le second exportateur du groupe est le Congo, qui livre à ses voisins : 40 000 hl de bière (340 millions), 580 tonnes de tabac (880 millions), 15 000 tonnes de sucre (1 370 millions) principalement consommés par les nomades arabisés du Tchad, et 2 000 tonnes de savon (160 millions) ^{13/}, ce qui fait un total de 2,7 milliards, largement supérieur à celui des statistiques de l'U.D.E.A.C.

Le Cameroun exporte vers l'U.D.E.A.C. des produits manufacturés divers de la gamme "classique" : bière, tabac, savon, cotonnades et bonneterie, quincaillerie, cycles et articles en aluminium, dont le montant s'est élevé à 695 millions en 1964, contre 182 millions d'importation ^{14/}.

Les autres courants régionaux en Afrique.

Les échanges intérieurs au groupe maghrébin portent sur une gamme relativement variée de produits, comprenant des produits agricoles et des produits manufacturés divers. Ces derniers étant marginaux, même par rapport au marché intérieur des trois pays, et fortement concurrencés par des produits analogues étrangers, subissent des variations très fortes et sont soumis aux aléas de la politique ^{15/}.

Les échanges africains de la R.A.U., notamment avec le Soudan, portent la caractéristique d'échanges entre pays plus industrialisé et pays moins industrialisé : la R.A.U. exporte surtout des produits manufacturés (cotonnades notamment) et importe des produits agricoles bruts ^{16/}.

^{13/}Bulletin mensuel des statistiques du Congo, Déc. 1966, p. 8

^{14/}Rapports d'activité de B.C.E.A.E.C. 1964-1965, p. 57.

^{15/}Voir les statistiques douanières des trois pays pour les dernières années.

^{16/}Bulletins trimestriels de la National Bank of Egypt.

Il en est de même des échanges intérieurs à l'ensemble est-africain, entre le Kenya d'une part, plus industrialisé, exportateur de produits manufacturés, et les deux autres pays d'autre part, dont les fournitures de produits agricoles ne suffisent pas à équilibrer les échanges, comme le montre la matrice du commerce régional (en millions de livres sterling courantes) ^{17/}:

Les échanges entre l'Afrique du Sud et la Rhodésie d'une part, la Zambie, le Malawi, le Congo, l'Angola et le Mozambique d'autre part, constituent le réseau régional le plus intense en Afrique, et porte d'une manière très caractéristique le sceau d'échanges entre pays développés et pays non développés. C'est ce qui explique d'ailleurs la place prédominante qu'occupent les échanges internes au sein du groupe industrialisé Afrique du Sud-Rhodésie (58 % des échanges internes de l'ensemble de la région). L'Afrique du Sud fournit la gamme la plus variée des produits manufacturés, analogues à ceux que les partenaires se procurent en Europe, aux Etats-Unis et au Japon.

De \ Vers	Kénya	Tanzanie	Ouganda	TOTAL	
Kénya	1962	-	10,0	7,3	17,3
	1965	-	14,1	15,3	29,4
Tanzanie	1962	2,0	-	0,4	2,4
	1965	4,6	-	1,3	5,9
Ouganda	1962	5,4	1,7	-	7,1
	1965	7,1	2,6	-	9,7
TOTAL	1962	7,4	117,7	7,7	26,8
	1965	11,7	16,7	16,6	45,0

17/ The East African Statistical Depart. - Ec. 2 Stat. Review -
 June 1966, pp. 31 à 35.

II - POURQUOI ET COMMENT DEVELOPPER LES ECHANGES INTERAFRICAINS ?

Pourquoi développer les échanges interafricains ?

Il est facile de démontrer qu'une hypothèse de croissance forte pour une région quelconque de l'Afrique (de 7 % l'an par exemple) impliquerait nécessairement une croissance très forte des importations. Or la demande des pays développés, en produits de base en provenance du Tiers-Monde ne peut, dans l'ensemble, croître qu'au rythme moyen de croissance des économies industrielles. Il s'agit certes là d'une moyenne, et l'expérience prouve que, pendant certaines périodes, la demande de certains produits peut croître plus vite que la moyenne, d'autres moins vite. D'autre part la position de telle région du Tiers-Monde peut s'améliorer ou se détériorer par rapport à celle des régions concurrentes ^{18/}. Mais en longue période et pour une région suffisamment vaste et variée comme le continent, la proposition reste vraie. Il n'est alors pas possible de payer les importations exigées par une croissance forte, même dans l'hypothèse d'une aide extérieure très importante au démarrage, d'autant plus que le remboursement de la dette extérieure ou l'exportation des profits du capital étranger pèsent rapidement très lourd sur la balance des paiements. Il n'y a pas d'autre solution que de substituer à des échanges impossibles avec le monde industriel, des échanges accrus, d'un type nouveau, fondés sur la création volontaire de complémentarités industrielles entre pays en voie de développement.

L'insuffisance de la demande extérieure est déjà un goulot d'étranglement pour le développement d'un grand nombre de pays africains. La détérioration des termes de l'échange, qui sont à l'indice 93 en 1965, base 100 en 1958 ^{19/}, aggrave encore la signification de ce goulot d'étranglement.

^{18/}Voir "Etude des conditions économiques en Afrique 1960-64", Vol. II pp. 394 à 409.

^{19/}C.E.A. - Etude des conditions en Afrique, 1960-64, Vol. II, pp. 359.

Dans le tableau carré ci-dessous, nous avons rangé les pays africains en neuf groupes, classés selon les taux de croissance de leurs exportations et de leurs importations de 1960 à 1965 :

		Croissance des importations		
		Forte	Moyenne	Faible
Croissance des importations (#)	Forte	1 Gabon Côte-d'Ivoire Togo Lybie	2 R.C.A. Rhodésie Zambie	3 Congo-Brazza Mauritanie Tchad Ile-Maurice
	Moyenne	4 Ethiopie Niger Somalie	5 Nigéria Angola Mozambique Ouganda Kénia GUINEE	6 ALGERIE
	Faible	7 Libéria La Réunion	8 Caméroun Tanzanie R.A.U. TUNISIE GHANA MALI Sierra-Léone	9 MAROC Madagascar Soudan Sénégal Dahomey CONGO-KINSHASA

(#) Forte : supérieure à 10 % - Moyenne : de 5 à 10 % -
Faible : inférieure à 5 %.

Pour les quinze pays des groupes 7, 8 et 9 les exportations n'ont augmenté qu'au rythme de 2 % par an - compte non tenu du Congo Kinshasa dont les exportations se sont effondrées durant la période - souvent en partie à cause de la conjoncture défavorable pour leurs produits principaux (cas du coton, de l'huile d'olive, de l'arachide, du cacao et du sisal), parfois aussi par suite de la difficulté à accroître encore ces productions dans les pays en question. Certains de ces pays ont "accepté" cette situation et renoncé à "forcer" leur développement (groupe 9). D'autres ont tenté de le faire (R.A.U., Tunisie, Ghana, Mali, Tanzanie, Cameroun). Presque tous souffrent de ce fait de déséquilibres financiers et monétaires, déclarés ou latents^{20/}. La Guinée et l'Algérie appartiennent également à ce groupe, mais l'exploitation de la bauxite et du pétrole a allégé leur situation. Les seules exceptions sont celles de pays ayant reçu une aide extérieure très forte (La Réunion, Libéria, Cameroun), sans évidemment que cette aide ait été nécessairement affectée au développement du potentiel productif.

Pour tous ces pays le développement d'échanges interafricains est donc déjà une nécessité vitale.

Pour les dix-huit autres pays cette nécessité est évidemment moins pressante. Un taux de croissance très élevé a été possible, sur la base d'une mise en valeur de "style colonial" fondée sur des produits dont la conjoncture a été bonne, ou sur des découvertes minières importantes (pétrole, minerai de fer). Le développement des productions d'exportation, souvent nouveau ou marginal sur le marché de ces produits, s'est parfois fait au détriment de celui de l'ensemble des concurrents plus anciens qui plafonnent. Parfois (groupe 3), encore au premier stade de cette mise en valeur, les exportations n'ont pas encore eu d'effets d'entraînement importants, ce qui a limité la croissance des importations. Pour les autres pays notamment ceux du groupe 1, des importations en croissance très rapide ont été possibles sans difficulté. Mais le seul fait que pour six de ces dix-huit pays la croissance

^{20/} Les pays en majuscule dans le tableau sont ceux qui soit ont dévalué leur monnaie, soit organisé des contrôles de change sévères: qui souffrent d'inflation déclarée ou contenue.

des importations est déjà plus forte que celle des exportations, montre que le danger existe qu'à l'avenir un ralentissement de leurs exportations ne devienne à son tour dans ces pays un obstacle au maintien de taux de croissance relativement élevés. La nécessité donc s'impose même pour ces pays, de songer dès maintenant à une intensification de leurs échanges avec d'autres pays dans la même situation.

Les Complémentarités à créer ou à développer.

Certaines complémentarités existent déjà, qui sont à l'origine des courants d'échanges les plus stables. Celles qui sont fondées sur les possibilités naturelles diverses de l'agriculture et de l'élevage pourraient faire l'objet de développements plus systématiques, comme l'a montré notamment René Dumont ^{21/}. La demande grandissante des villes en céréales, viande et poisson, légumes et fruits, peut être à la base de ce type d'intensification des échanges en vue de libérer le continent, au moins partiellement, d'importations extérieures qui constituent un handicap de plus en plus lourd à son développement industriel.

Par contre, les complémentarités fondées sur l'échange des produits de quelques industries légères types contre des produits agricoles bruts (type des relations pays de la Côte-pays de l'intérieur, Egypte-Soudan, Kenya-Afrique Orientale, Rhodésie-Afrique Centrale, etc...), au demeurant le plus souvent fortement déséquilibrées en faveur des pôles industriels, sont très certainement appelées à être réduites au fur et à mesure de l'industrialisation des pays les plus arriérés, qui commence toujours précisément par la même gamme des industries légères.

^{21/} R. Dumont : Etude sur les lignes principales du développement agricole africain - Tiers-Monde 1965.

Ces complémentarités déclinantes devront donc être remplacées par de nouveaux courants d'échanges, fondés sur la création d'industries de base, correctement distribuées en fonction notamment des richesses naturelles. Certains excellents rapports de la C.E.A. ^{22/}démontrent clairement comment la mise en place simultanée de complexes industriels importants (chimie et pétrochimie, engrais, sidérurgie, mécanique) permettrait d'accélérer le développement de l'ensemble des industries légères sur le continent, en levant le goulot d'étranglement de la capacité insuffisante d'importation par la création de courants inter-industriels régionaux. L'importance que tiennent les transports lourds dans l'organisation de ce type de spécialisation implique évidemment que l'on renonce à l'idéal abstrait de l'unité panafricaine au profit d'unités régionales organisées. D'autres raisons viennent d'ailleurs renforcer la rationalité de ce dernier choix, notamment l'existence d'unions douanières et monétaires, l'analogie des structures socio-politiques et culturelles, etc...

Les instruments : marchés communs, unions de paiements, coordination des plans.

La mise en avant de l'objectif de relations "libérales" à l'intérieur, soit d'un vaste marché commun africain, soit de marchés régionaux, constitue l'illusion la plus grave dans ce domaine. La polarisation des industries légères - souvent contrôlées par le capital étranger - dans quelques pays, au détriment des partenaires les plus pauvres, se heurtera certainement à l'hostilité de ces derniers. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle ces marchés communs hérités de la colonisation, en Afrique de l'Ouest et de l'Est, ont éclaté.

^{22/}Notamment le "Rapport de la mission de coopération économique de la C.E.A. en Afrique Centrale", C.E.A., 1966 pp. 174 et suiv. Tabl. 89 à 94, et le rapport sur "la coordination industrielle en Afrique de l'Est", Conf. de Lusaka, Oct. 1965, C.E.A. 1965 pp. 93 et suiv. Par contre, le rapport affligeant de la Conférence de Niamey d'Oct. 1966 ("Perspectives d'accroissement du commerce intérieur de l'Afrique de l'Ouest", C.E.A. Déc. 1966) en adoptant la perspective de "projets rapides à partir de la substitution d'importations légères, marque une rupture avec les orientations antérieures des conférences industrielles d'Afrique de l'Ouest et ne propose rien de sérieux. Au Maghreb, la conférence de Tanger de 1965 marque des progrès dans la coordination des industries de base.

Cette illusion dissipée, une nouvelle semble en prendre le relais : celle qu'une union africaine des paiements bouleverserait la structure des échanges interafricains. A l'heure actuelle ces échanges se font principalement au sein des mêmes zones monétaires. Les échanges bilatéraux dans le cadre des accords de paiement représentent à peine 10 % du commerce interafricain enregistré ^{23/}, 5 % du commerce interafricain total, et n'intéressent pratiquement que la R.A.U.. Certes ces échanges sont susceptibles de se développer si les difficultés de balances de paiement s'aggravent et si les zones monétaires éclatent.

Il n'y a pas de doute qu'une union des paiements faciliterait les échanges, en économisant les moyens de paiement et en multilatéralisant les opérations. Ces échanges bilatéraux sont en effet extrêmement déséquilibrés : le solde moyen représente 34 % des échanges interafricains échanges intérieurs aux groupes régionaux (Maghreb, ex A.O.F.-Togo, U.D.E.A.C., ex Afrique Orientale et Centrale britanniques) exclus ^{24/}. Il reste cependant à craindre que, pressés par les difficultés de paiements les Etats ne cherchent à utiliser le biais des accords bilatéraux ou d'une Union de paiements pour obtenir des "crédits forcés" de leurs partenaires. L'analogie entre le rôle qu'une Union africaine des paiements pourrait jouer et celui que l'U.E.P. a tenu n'est pas fondée. L'U.E.P. a contribué à rétablir des courants qui correspondaient à des complémentarités structurelles effectives, et qui avaient été perturbés par la guerre. Pour susciter des courants de complémentarités interindustrielles rien ne peut remplacer la mise en place simultanée de pôles de croissance, envisagés dans le cadre d'une planification régionale concertée.

^{23/} "Propositions pour la création d'une Union africaine de paiements", C.E.A. - Juin 1964.

^{24/} Tableau IV.

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or introductory paragraph.

Main body of faint, illegible text, appearing to be several paragraphs of a document.

Faint, illegible text at the bottom of the page, possibly a footer or concluding paragraph.